



Rapport d'activité 2015-2016



Sommaire

| | |
|----------------------------|----|
| Le mot du président | 3 |
| L'organigramme fonctionnel | 4 |
| Le mot du directeur | 6 |
| Les activités du GPA | 7 |
| CoachApp | 8 |
| AppApp | 13 |
| Bilan au 31 décembre 2015 | 18 |
| Compte de résultat | 19 |

Toute désignation de personne, de statut, de fonction ou de profession utilisée dans ce document s'applique indifféremment aux femmes et aux hommes.



Le mot du président

Le début d'un apprentissage coïncide avec de nombreux changements pour les jeunes qui ont opté pour cette voie de formation. Il sonne le glas d'une période de relative insouciance car il existe un décalage important entre l'environnement scolaire et l'univers professionnel. L'apprenti qui débute sa carrière professionnelle devra caler son rythme de vie sur un horaire et des conditions de travail plus exigeants. Finies les grandes vacances, les journées d'étude structurées en fonction des matières et des enseignants, qui rythment l'effort et la concentration. Désormais, il faudra se lever tôt, tenir des horaires et des cadences, avoir une activité toute la journée sans pauses régulières, se conformer aux instructions, etc. Quitter l'école obligatoire pour suivre un apprentissage n'est donc pas toujours une sinécure pour les jeunes âgés de 15 à 16 ans. Ce passage implique des changements majeurs et parfois des difficultés. Dans le canton de Vaud, comme ailleurs en Suisse, plus d'un jeune sur dix qui entre en apprentissage sera confronté à une rupture de ce dernier. Une fois la formation interrompue, il devient difficile pour le jeune de retrouver une place pour poursuivre et terminer sa formation, avec à la clé un risque important de marginalisation, voire d'exclusion du monde professionnel.

Conscients qu'un meilleur encadrement des apprentis est l'une des clés pour tenter de diminuer ces difficultés et de donc de minimiser le nombre de ruptures d'apprentissage, la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI), la Fédération patronale vaudoise (FPV) et la Fédération vaudoise des entrepreneurs (FVE), rejoints par la CODEV (Coordination du développement économique vaudois, initiateur de la mesure AppApp), l'OrTra santé-social Vaud et l'Union

syndicale vaudoise, ont décidé de créer le Groupement pour l'apprentissage (GPA). Les mesures de soutien mises en place par le GPA doivent permettre à des jeunes en situation sociale et scolaire difficile de ne pas lâcher prise dans leur parcours personnel, de façon à préserver leur employabilité.

Les deux volets de son action, CoachApp – qui crée les conditions favorables à la réussite de la formation professionnelle de l'apprenti par un coaching personnalisé et des moyens pédagogiques adaptés – et AppApp – qui tend à favoriser la réussite des apprentis en offrant des appuis scolaires – permettent d'épauler efficacement les jeunes rencontrant des difficultés au cours de leur formation.

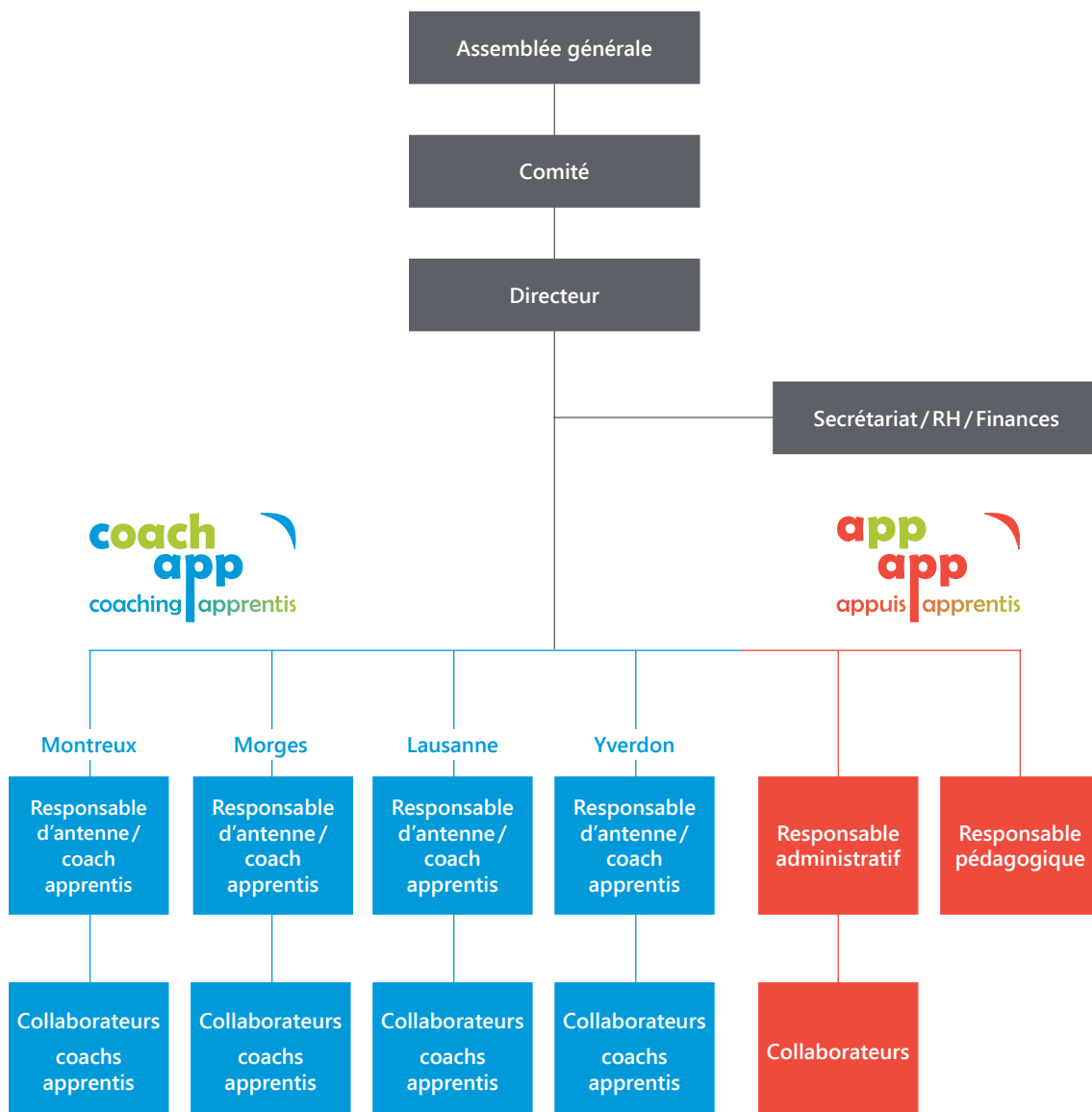
Le bilan chiffré de l'année scolaire 2015-2016 de l'action du Groupement pour l'apprentissage est conforme aux objectifs fixés et démontre toute l'opportunité de cette initiative. 234 apprentis en difficulté ont pu bénéficier d'un coaching personnalisé. Pour la partie AppApp, les chiffres révèlent la création de 175 groupes pour plus de 785 apprentis ayant suivi des cours d'appuis.

En tant que président du GPA, je souhaite saisir une nouvelle fois l'opportunité que m'offre cette tribune pour souligner l'excellent travail qui a été fourni par tous les collaborateurs de l'association, la direction et les membres de son comité. Je tiens ici à les remercier des efforts faits au quotidien pour permettre aux jeunes en formation professionnelle d'accéder au marché du travail.

*Julien Guex
Président du GPA*

L'organigramme fonctionnel

Etat au 31 mai 2016



Directeur

Pascal Foschia

Secrétariat – RH – Finances

Mélanie Meier

Membres du comité

Julien Guex – président (*Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie*)

Frédéric Bonjour (*Fédération patronale vaudoise*)

Alain Flückiger (*Coordination du développement économique vaudois*)

Patricia Gaille (*Union syndicale vaudoise*)

Anne Oppliger – (*OrTra santé-social Vaud*)

Jean-François Savary (*Fédération vaudoise des entrepreneurs*)

Assemblée générale

Claudine Amstein – *directrice de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie*

Oscar Cherbuin – *directeur de l'Association de la région Cossonay-Aubonne-Morges et représentant de la Coordination du développement économique vaudois*

Yves Defferrard – *représentant de l'Union syndicale vaudoise*

Christophe Reymond – *directeur général de la Fédération patronale vaudoise*

Catherine Staub – *secrétaire générale de l'AVOP et représentante de l'OrTra santé-social Vaud*

Georges Zünd – *directeur général de la Fédération vaudoise des entrepreneurs*

Coach apprentis Montreux

Pierre-Alain Melet (*responsable d'antenne*)

Coach apprentis Morges

Sylvie Bütschi (*responsable d'antenne*)

Coachs apprentis Lausanne

Valérie Fiaux (*responsable d'antenne*)

André Bornand

Michel Heimann

Ariane Nussbaum

Coachs apprentis Yverdon

Nuria Jaccard (*responsable d'antenne*)

Pascal Berney

Christophe Roldan

Collaborateurs AppApp

Pascal Berney (*responsable pédagogique*)

Carine Robin (*responsable administrative*)

Prisca Pitton

Suzanne Vez

Marie L'Eplattenier (*apprentie*)



Le mot du directeur

Après une période de transition en 2014-2015, incontestablement périlleuse mais assumée et finalement régularisée, l'année 2015-2016 a permis de consolider les bases déployées initialement.

L'année scolaire écoulée était attendue comme l'année de la confirmation, puisqu'il s'agissait de vérifier que la stratégie opérationnelle définie par le comité et la direction avait porté ses fruits. Très clairement, le bilan de cette année peut être qualifié de très réjouissant.

Pour rappel, la stratégie opérationnelle consistait à effectuer une diversification de l'offre des prestations de CoachApp tout en conservant la qualité de prise en charge et tout en assumant, dans le même temps, une augmentation importante du nombre d'apprentis à soutenir. A priori, une équation de tous les dangers que le GPA a réussi à résoudre!

Les chiffres 2015-2016 pour CoachApp confirment à nouveau une hausse des apprentis suivis par rapport à l'année précédente, ce qui nous a permis de doubler la capacité d'accueil en deux ans. Quant à AppApp, grâce à la participation d'une nouvelle région et surtout grâce à la confiance témoignée par la CODEV, une augmentation du nombre de groupes de près de 15% est désormais constatée.

Après une rencontre très constructive durant l'automne avec nos financeurs où le bilan de 20 mois d'activité a été présenté, ceux-ci ont remercié le GPA pour la clarté des informations données et ont alloué deux emplois à plein temps supplémentaires dès la rentrée d'août 2016 pour CoachApp. Le travail, la crédibilité, la rigueur et le sérieux ont ainsi permis de créer une relation de confiance entre nos financeurs et le GPA.

Cette année fut également une année de réflexion, d'analyse, et a abouti à l'élaboration du règlement du personnel GPA. Nous avons aussi finalisé courant 2015 tous les cahiers des charges et avons pu, avec la collaboration du CEPEC (organisme bien connu dans le domaine du conseil en matière de gestion des salaires), caler très précisément notre association sur les organisations similaires en Suisse. Nous disposons maintenant d'un outil fiable permettant le contrôle d'une politique salariale cohérente en regard du marché.

Dans le cadre de la poursuite d'une communication efficiente, la visite d'un nombre important de directions d'écoles professionnelles par les responsables d'antenne, la mise sur pied d'une séance de coordination annuelle avec les conseillers aux apprentis et l'intensification de nos relations avec le guichet de la transition du canton ont permis de consolider le lien avec ces partenaires essentiels.

Il y a lieu de préciser que nous avons pu finaliser la première mouture de notre outil de gestion informatique qui permet entre autres de renseigner nos financeurs en tout temps avec différents indicateurs en lien avec les jeunes suivis.

Évidemment, mon message ne saurait se conclure sans féliciter tous les collaborateurs et collaboratrices du GPA qui se sont réellement investis dans leurs missions respectives pour atteindre ces objectifs et qui démontrent un engagement important pour accompagner les jeunes durant leur formation et durant la période délicate qu'est celle de l'adolescence. Qu'ils soient remerciés pour leur esprit constructif et ouvert. Ils ont réussi à créer une dynamique de groupe dont bénéficie l'ensemble des acteurs de la formation professionnelle dans ce canton.

*Pascal Foschia
Directeur*

Les activités du GPA

La Fédération patronale vaudoise (FPV), la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI) et la Fédération vaudoise des entrepreneurs (FVE) sont à l'initiative de la constitution du Groupement pour l'apprentissage (GPA). Le GPA est ouvert à d'autres membres institutionnels vaudois pour autant qu'ils partagent les objectifs du Groupement, notamment en matière

d'appui aux apprentis d'entreprises vaudoises. Les membres fondateurs ont été rejoints en mai 2014 par les organisations suivantes: OrTra santé-social vaud, l'Union syndicale vaudoise et la Coordination du développement économique vaudois (CODEV).

Notre mission

1. Soutenir les apprentis CFC et AFP dans leur projet de formation en vue de les préparer au marché de l'emploi et dans la mesure du possible à l'obtention de leur titre de formation initiale.
2. Assurer au début et au cours de l'apprentissage un encadrement des élèves dont les difficultés ont été décelées lors de la formation obligatoire et pour lesquels un soutien s'avère nécessaire.
3. Améliorer l'accès aux prestations de soutien sociopédagogique aux apprentis pour lesquels cela se justifie. Cette prise en charge peut également être envisagée sur une longue durée.
4. Proposer des prestations d'appui scolaire à des conditions financières accessibles à tous les apprentis CFC ou AFP.
5. Inscrire les prestations CoachApp et AppApp dans un partenariat étroit avec les entreprises, les conseillers aux apprentis (CApp), les commissaires professionnels, les écoles professionnelles, les conseillers en orientation, les politiques publiques communément regroupées sous le terme T1 et les associations régionales de développement économique.

Objectif

Créer les conditions favorables à la réussite de la formation professionnelle de l'apprenti par un coaching personnalisé et des moyens pédagogiques adaptés.

Coaching Apprentis

Les coachs apprentis proposent un accompagnement individualisé qui peut concerner plusieurs des domaines suivants, principalement:

- soutien des cours professionnels;
- stratégies d'apprentissage;
- organisation;
- préparation aux examens;
- motivation.

Pour qui?

Les apprentis CFC ou AFP (contrat vaudois) volontaires et motivés à l'idée de bénéficier de la prestation CoachApp et qui rencontrent une ou plusieurs des difficultés suivantes:

- méthodes de travail peu efficaces;
- difficultés dans plusieurs branches scolaires;
- manque de soutien.

Conditions

Un coaching d'admission permet d'évaluer les besoins et la pertinence d'un accompagnement. Les conditions suivantes peuvent être proposées:

- objectif et durée adaptés aux besoins de l'apprenti;
- soutien régulier selon l'objectif fixé;
- partenariat avec les entreprises et les familles;
- engagement par contrat pédagogique.

Soutien financier

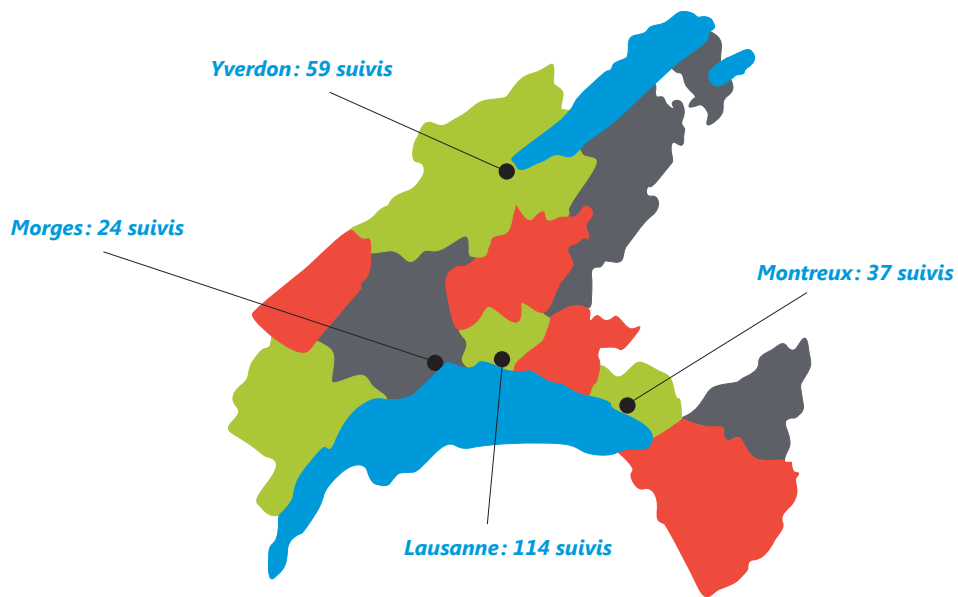
La prestation CoachApp est financée par la DGEP (Direction générale de l'enseignement postobligatoire) et la FONPRO (Fondation cantonale pour la formation professionnelle).

<http://formation-apprentis.ch>

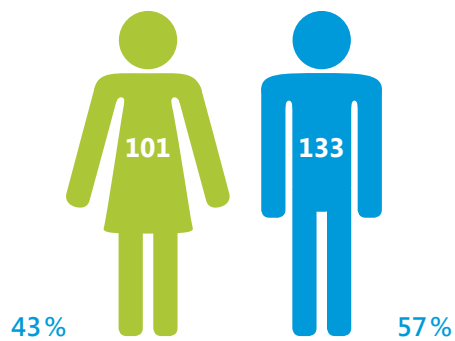
CoachApp en chiffres

2015-2016

234 bénéficiaires d'un accompagnement dans 4 antennes régionales

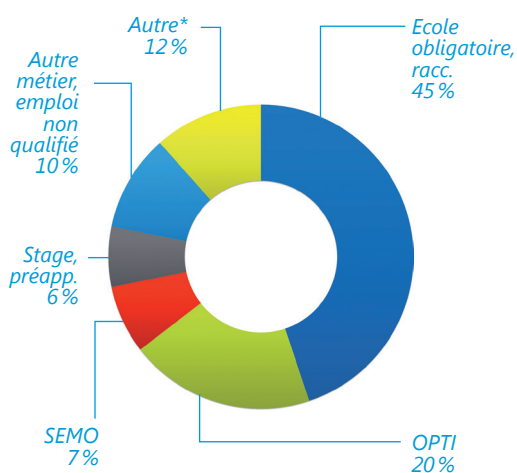


234 bénéficiaires d'un suivi



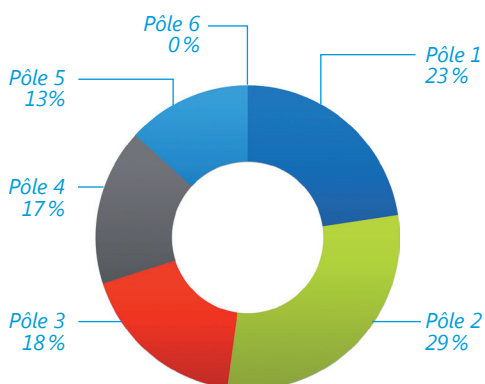
CoachApp en chiffres

Activité ou transition avant l'entrée en formation professionnelle



*Année linguistique, sans activité, gymnase, COFOP, école privée, etc.

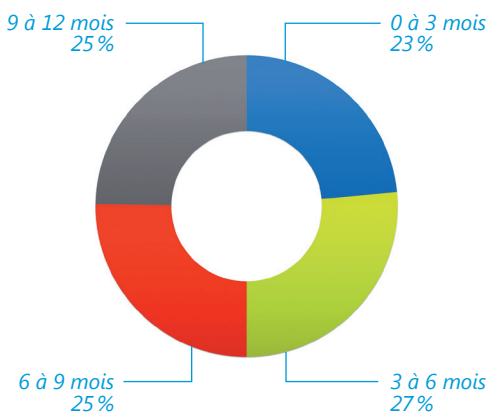
Secteur d'activité des apprentis



- Pôle 1: Soins, santé et social
- Pôle 2: Commerce et vente
- Pôle 3: Bâtiment et construction
- Pôle 4: Industrie et mécanique
- Pôle 5: Restauration, artisanat et communication
- Pôle 6: Professions agricoles

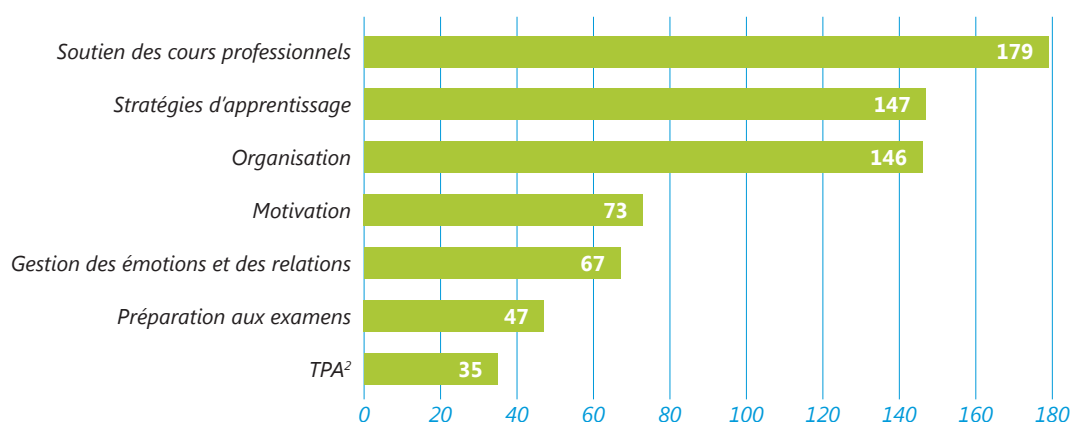
| Professions les plus représentées | Nbre |
|---|------|
| Employé de commerce B | 26 |
| Employé de commerce E | 19 |
| Gestionnaire du commerce de détail | 19 |
| Coiffeur CFC | 16 |
| Assistant socio-éducatif | 13 |
| Mécanicien en maintenance d'automobiles | 13 |
| Cuisinier | 10 |
| Agent d'exploitation CFC | 8 |
| Assistant en soins et santé communautaire | 8 |

Durée moyenne des suivis pendant l'année scolaire 2015-2016



CoachApp en chiffres

Domaines d'accompagnement concernés par les appuis¹

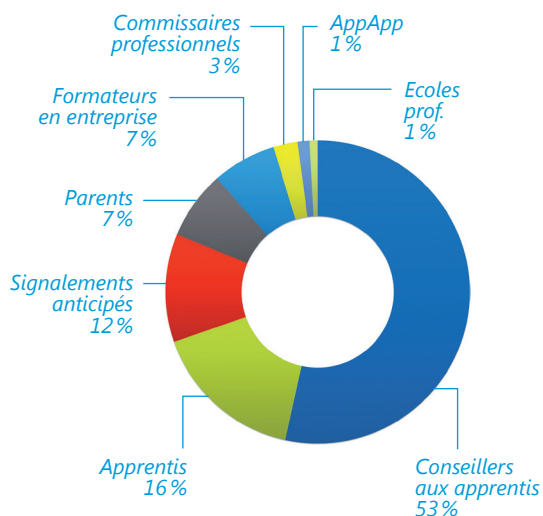


¹ Plusieurs domaines d'accompagnement peuvent être travaillés pendant un suivi.

² Le travail personnel d'approfondissement est un dossier à rendre en dernière année d'apprentissage et comptant pour un tiers de la note de culture générale.

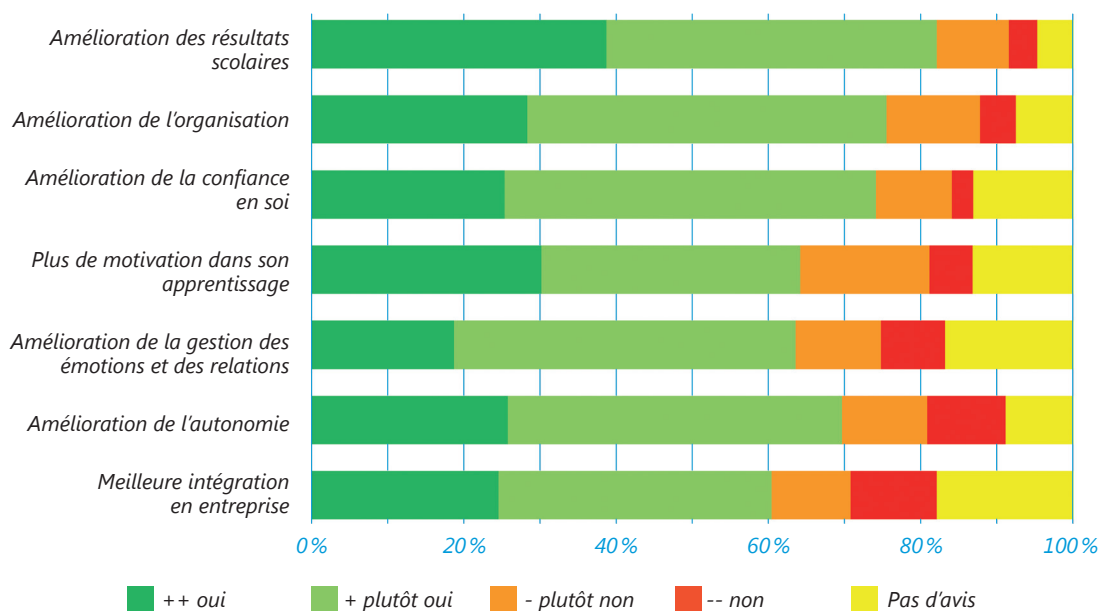
Provenance des signalements

La majorité des jeunes entrent dans la mesure en cours de formation. Cependant, cette année, 27 apprentis issus d'un signalement anticipé ont pu bénéficier de l'accompagnement CoachApp. En effet, depuis la rentrée 2014-2015, un partenariat avec le guichet de la transition du canton s'organise afin de proposer un accompagnement dès l'entrée en apprentissage à des apprentis issus de l'une de ces mesures ou de la scolarité obligatoire. La mise en place de cette action préventive contribue ainsi à diminuer les risques de rupture.



Enquête de satisfaction auprès des entreprises formatrices

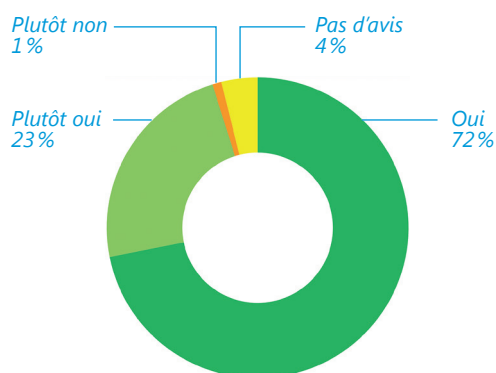
En quoi l'accompagnement a-t-il été utile à votre apprenti?



Commentaires des employeurs

- Super satisfaite, mon apprentie a repris confiance, merci!
- Coaching bien structuré.
- Bonne amélioration de la confiance, du contact et des notes scolaires.
- Changement total de mentalité de notre apprenti.
- Excellent soutien, et surtout aide pour travailler intelligemment.
- Le coach a beaucoup aidé notre apprentie et l'a beaucoup motivée.

Recommanderiez-vous la prestation CoachApp à d'autres employeurs?



Objectif

Favoriser la réussite des apprentis en offrant des appuis scolaires.

Appuis Apprentis

- français
- mathématiques
- allemand
- anglais
- économie
- comptabilité
- électrotechnique
- informatique
- ou selon besoin...

Pour qui?

Les apprentis volontaires qui rencontrent des difficultés dans une branche spécifique et qui ont besoin d'une aide, d'un cadre, afin de répondre aux exigences des cours professionnels.

Conditions

Par groupe de 3 ou 4 apprentis.

L'appui est donné par un répétiteur, étudiant d'une école supérieure (HES, Universités...) avec des compétences spécifiques dans la branche d'appui, engagé et soutenu par un coach apprentis.

CHF 5.- de l'heure.

En soirée de 18 heures à 20 heures.

Lieux des cours en 2015-2016

Aubonne, Echallens, Lausanne, Le Sentier, Montreux, Morges, Nyon, Orbe, Payerne, Renens, Sainte-Croix, Vevey, Yverdon-les-Bains.

Un projet de la www.codev.ch

Avec le soutien des associations de développement économique régionales:

- ADNV
- ARCAM
- COREB
- ADAEV
- LAUSANNE RÉGION
- RÉGIONYON
- ARGDV
- PAYS-D'ENHAUT RÉGION
- PROMOVE

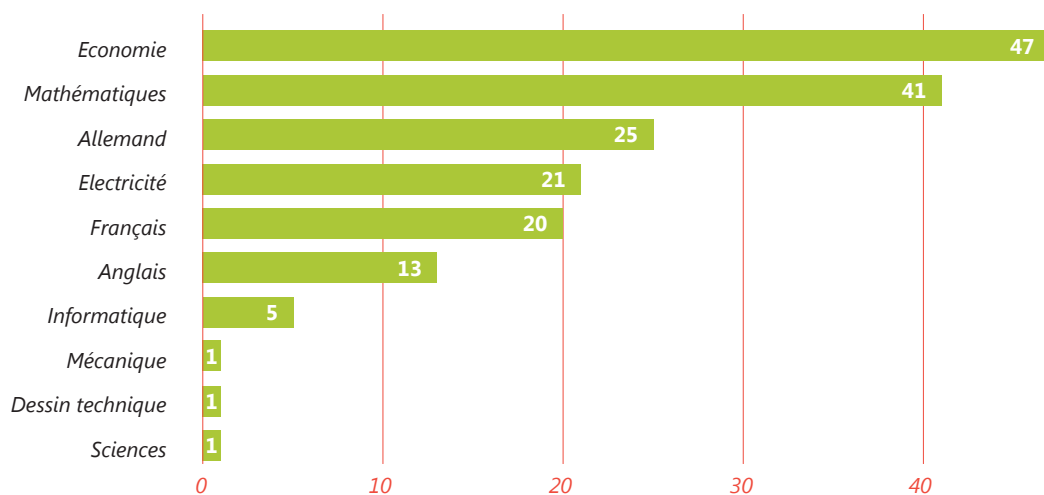
ainsi que la FONPRO (Fondation cantonale pour la formation professionnelle).

<http://formation-apprentis.ch>

AppApp en chiffres

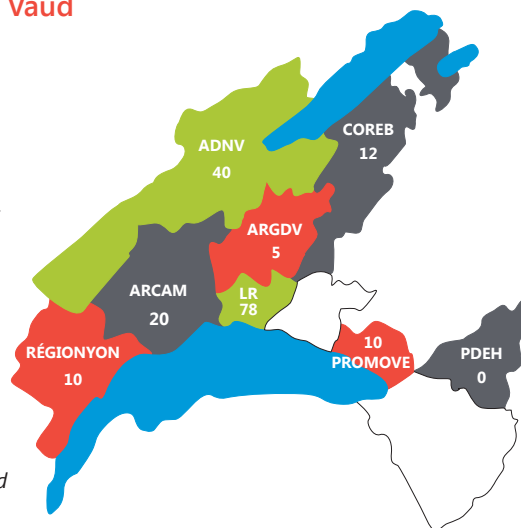
2015-1016

175 groupes répartis dans 10 branches

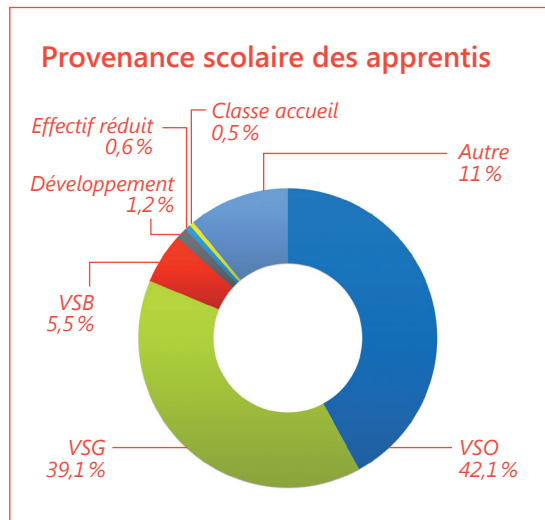
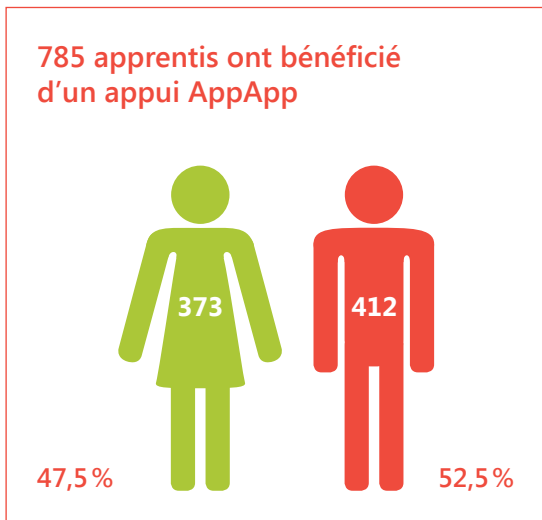
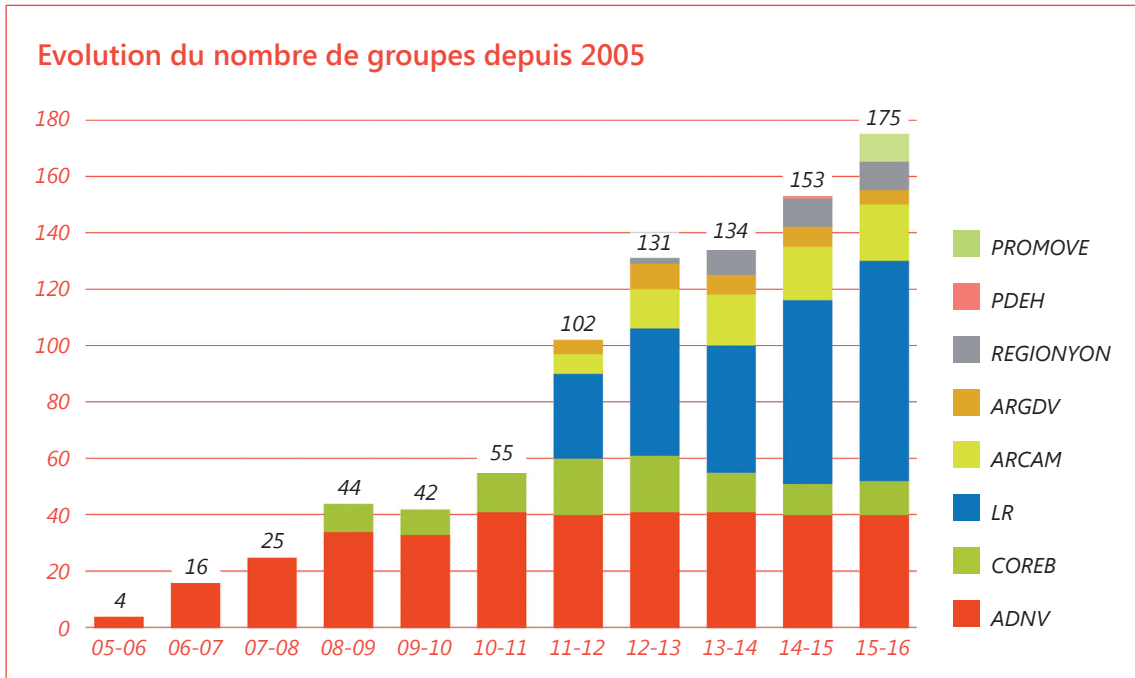


175 groupes dans 8 régions du canton de Vaud

- 44,5% Lausanne Région (LR)
- 22,9% Association de Développement du Nord Vaudois (ADNV)
- 11,4% Association de la région Cossonay-Aubonne-Morges (ARCAM)
- 6,9% Communauté régionale de la Broye (COREB)
- 5,7% Association régionale du district de Nyon (RÉGIONYON)
- 5,7% Association pour la promotion économique région Riviera-Lavaux (PROMOVE)
- 2,9% Association de Développement Région Gros-de-Vaud (ARGDV)
- 0% Pays-d'Enhaut Région (PDEH)

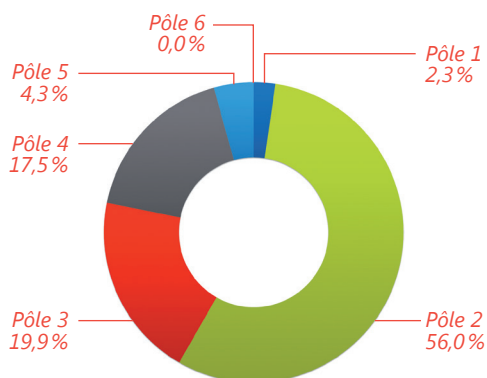


AppApp en chiffres



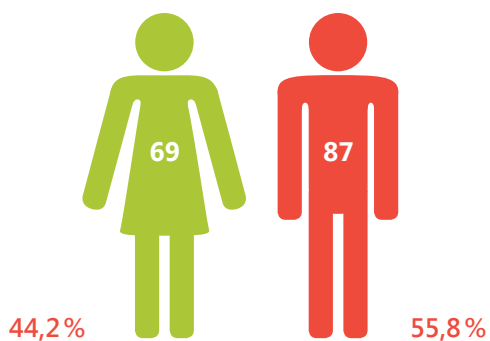
AppApp en chiffres

Secteur d'activité des apprentis

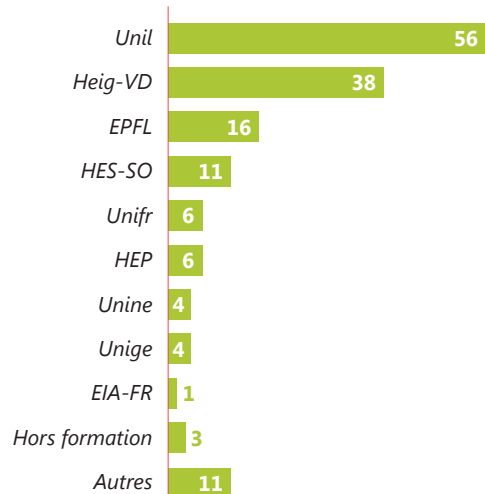


- Pôle 1: Soins, santé et social
- Pôle 2: Commerce et vente
- Pôle 3: Bâtiment et construction
- Pôle 4: Industrie et mécanique
- Pôle 5: Restauration, artisanat et communication
- Pôle 6: Professions agricoles

156 répétiteurs engagés

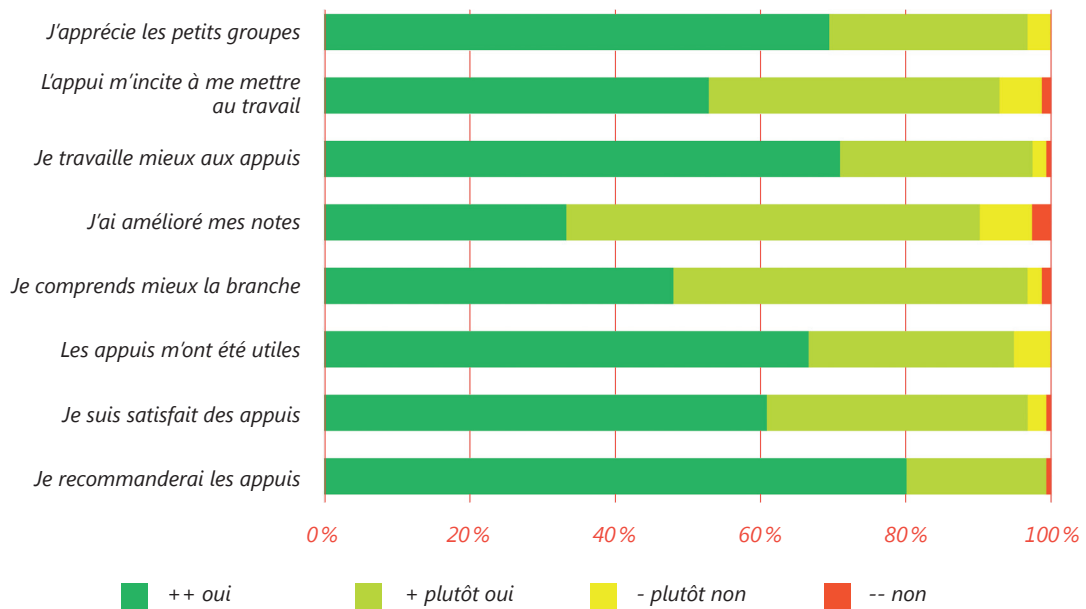


Ecole suivie par les répétiteurs



Enquête de satisfaction

Satisfaction des apprentis



Que t'ont apporté ces appuis ?

- Ils me permettent de mieux me concentrer et de prendre plus de temps sur la matière où j'ai de la peine.
- A m'y prendre en avance pour mes tests et à améliorer ma manière d'apprendre.
- J'ai pris de la confiance en moi, je participe plus aux cours.
- A voir les choses d'une façon plus simple. Quand je suis aux appuis, je comprends mieux.
- Une meilleure compréhension de la langue ainsi que de nouvelles manières de travailler.
- Une régularité dans la façon de travailler.
- De mieux réviser et d'avoir quelqu'un de compétent qui puisse répondre à mes questions.
- Une bonne technique d'apprentissage et un lieu d'apprentissage idéal.

Bilan au 31 décembre 2015

en francs suisses

| | |
|--|-------------------|
| Actif | |
| Actif circulant | 469'962.01 |
| Trésorerie | 248'190.06 |
| Créances résultant de prestations de service | 202'671.00 |
| Autres créances à court terme | 3'794.15 |
| Actifs de régularisation | 15'306.80 |
| Actif immobilisé | 26'221.40 |
| Immobilisations financières | 26'220.40 |
| Immobilisations corporelles | 1.00 |
| Total de l'actif | 496'183.41 |
| Passif | |
| Capitaux étrangers à court terme | 469'845.17 |
| Dettes résultant d'achats et de prestations | 100'446.95 |
| Autres dettes à court terme envers des tiers | 321'268.92 |
| Autres dettes à court terme relatives aux charges salariales | 41'829.55 |
| Passifs de régularisation | 6'299.75 |
| Provisions à court terme | 0.00 |
| Capitaux étrangers à long terme | 0.00 |
| Dettes à long terme portant intérêts | 0.00 |
| Autres dettes à long terme | 0.00 |
| Provisions | 0.00 |
| Total des capitaux étrangers | 469'845.17 |
| Fonds propres | 26'338.24 |
| Bénéfice reporté | 31'369.04 |
| Perte de l'exercice | -5'030.80 |
| Total du passif | 496'183.41 |

Compte de résultat

en francs suisses pour l'exercice du 1er janvier au 31 décembre 2015,
selon la méthode des charges par nature

| | |
|--|----------------------|
| Produits nets des prestations de services | 1'859'350.79 |
| Produits des participations DGEP | 560'000.00 |
| Produits des participations FONPRO | 560'000.00 |
| Produits des participations CODEV | 218'271.79 |
| Produits des finances de cours & prestations AppApp | 198'338.00 |
| Produits des prestations AppApp | 111'070.00 |
| Produits des participations DGEP à recevoir | 101'335.50 |
| Produits des participations FONPRO à recevoir | 101'335.50 |
| Participations diverses | 8'400.00 |
| Produits divers | 600.00 |
| Charges d'exploitation | -1'876'361.79 |
| Salaires personnel fixe | -884'569.85 |
| Salaires personnel répétiteurs | -198'338.00 |
| AVS/AI/APG | -71'956.55 |
| Assurance-chômage | -14'670.30 |
| Allocations familiales | -28'696.55 |
| Prévoyance professionnelle | -138'647.00 |
| Assurance-accidents | -8'977.95 |
| Assurance indemnités journalières maladie | -8'231.80 |
| Frais de formation | -4'563.00 |
| Frais de déplacements | -376.00 |
| Note de frais | -17'674.55 |
| Frais de loyers | -167'887.40 |
| Electricité | -442.85 |
| Frais de nettoyage | -4'771.70 |
| Assurances | -1'419.80 |
| Location machines & mobilier | -7'999.55 |
| Papiers & imprimés | -7'958.60 |
| Fournitures de bureau | -5'821.90 |
| Supports pédagogiques | -1'417.70 |
| Frais divers | -6'094.63 |
| Frais de téléphonie | -16'563.90 |
| Frais d'affranchissement | -2'252.23 |
| Honoraires de révision | -8'172.97 |
| Honoraires de conseil | -9'666.00 |
| Honoraires FVE selon contrat de prestations | -200'000.00 |
| Frais de sous-traitance | -5'991.55 |
| Informatique outsourcing | -53'199.46 |
| Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA) | -17'011.00 |
| Amortissements sur immobilisations corporelles | 0.00 |
| Résultat d'exploitation avant intérêts et impôts (EBIT) | -17'011.00 |
| Charges et produits financiers | 40.20 |
| Produits hors période | 11'940.00 |
| Perte de l'exercice | -5'030.80 |

Groupement pour l'apprentissage

Route Ignace Paderewski 2
1131 Tolochenaz

<http://formation-apprentis.ch>



Impressum

@ Groupement pour l'apprentissage, Tolochenaz, 2016

Design et mise en page: Sylvie Bütschi

Impression: Hélioex, Morges